



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°33 – 11 octobre 2023

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement à la culture



DONNÉES MÉTÉO

CÉRÉALES À PAILLE

Mise en place du réseau.

Stade : Pré-levée majoritaire.

Premières observations de cicadelles : Infestation limitée.

COLZA

Stade : De 5 feuilles au stade rosette. Les parcelles sont majoritairement au stade 7-8 feuilles.

Altise : Activité toujours soutenue des grosses altises adultes dans les parcelles, mais le stade de sensibilité des colzas est dépassé. Les premières larves sont observées.

Charançons du bourgeon terminal : Les captures se poursuivent.



Prévisions à 7 jours :

- Référence Craie

MARDI 10	MERCREDI 11	JEUDI 12	VENDREDI 13	SAMEDI 14	DIMANCHE 15	LUNDI 16
6° / 27°	8° / 27°	11° / 23°	13° / 27°	11° / 16°	4° / 13°	2° / 12°
▶ 10 km/h	◀ 15 km/h	▲ 15 km/h	▶ 30 km/h 50 km/h	◀ 25 km/h 50 km/h	▼ 15 km/h	▶ 20 km/h 40 km/h

(Source : Météo France, ville de Châlons-en-Champagne, 10/10/2023 à 18h00. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))

- Référence Barrois

MARDI 10	MERCREDI 11	JEUDI 12	VENDREDI 13	SAMEDI 14	DIMANCHE 15	LUNDI 16
5° / 28°	8° / 27°	9° / 24°	11° / 28°	11° / 19°	3° / 13°	1° / 13°
▲ 10 km/h	▼ 15 km/h	▼ 20 km/h	◀ 20 km/h 45 km/h	◀ 25 km/h 50 km/h	▼ 15 km/h	▶ 20 km/h 45 km/h

(Source : Météo France, ville de Chaumont, 10/10/2023 à 18h00. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))



1 Stade des cultures

Le réseau BSV en céréales se met en marche suite aux premiers semis dans la plaine (11 parcelles de blé tendre d'hiver et 7 parcelles d'orge d'hiver observées) : stade pré-levée majoritaire. Trois parcelles sont déjà au stade 1-2 feuilles (semis précoces).

2 Réseau de surveillance des pucerons

Afin de bien gérer une éventuelle pression de pucerons d'automne, la présence du puceron *Rhopalosiphum padi* (espèce la plus fréquente sur céréales à paille d'automne et potentiellement vectrice du virus J.N.O.) est à surveiller dès la levée des céréales d'hiver et aussi longtemps que les conditions climatiques leur sont favorables : temps calme et ensoleillé.

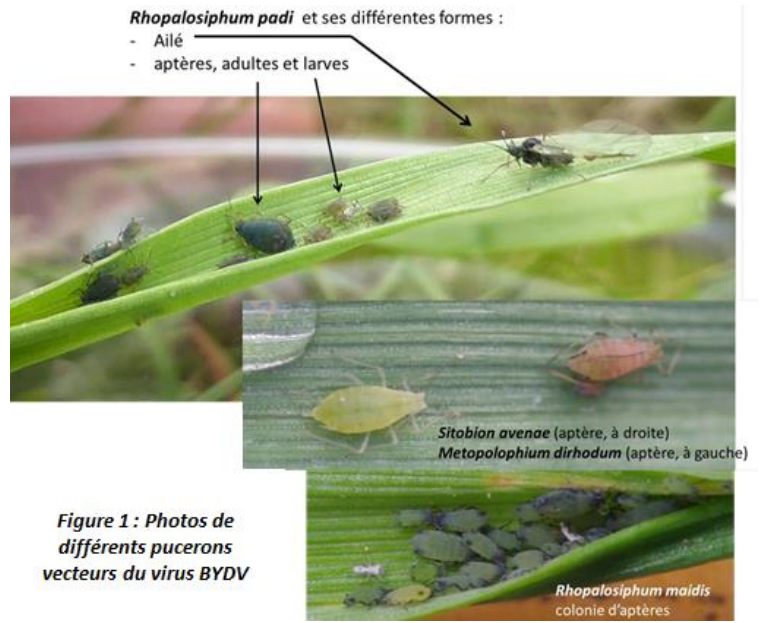


Figure 1 : Photos de différents pucerons vecteurs du virus BYDV

Recommandations pour les observations :

Observer plusieurs séries de 10 plantes * 5 lignes de semis, à différents endroits de la parcelle. Les pucerons pouvant se dissimuler lorsque les conditions climatiques sont peu propices (températures fraîches, pluie, vent...), il est préférable de réaliser ces observations lorsque le temps est calme et ensoleillé, quand la température dépasse les 10°C (de préférence dans l'après-midi). Dans ces conditions favorables, les pucerons sont en général sur les feuilles, bien visibles. Ils peuvent parfois se cacher sous les mottes de terre. *Rhopalosiphum padi* présente souvent une couleur verte avec une zone couleur rouille en bas de son abdomen. Ses antennes sont courtes et il présente de petites cornicules au bout de son abdomen.

Quelques repères clés :

- L'activité de vol des adultes ailés ne démarre qu'à partir de 10-12°C ;
- La parthénogenèse (reproduction asexuée) est favorisée par des températures comprises entre 10 et 25°C : la production de descendance croît alors avec la température.
- Des températures entre 0 et 5°C limitent fortement l'activité des pucerons mais ne les tuent pas pour autant : des températures clémentes pourront relancer leur activité.
- Les températures létales varient selon les espèces. Au champ, la culture en place apporte une protection thermique, quelques jours à très faible température (-10°C) peuvent alors être nécessaires pour les tuer.
- **Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque 10 % des pieds sont porteurs de pucerons ou si ces derniers sont présents depuis plus de 10 jours.**

3 Réseau de piégeage des cicadelles (*Psammotettix alienus*)

Le réseau de piégeage de cicadelles sur céréales d'hiver est en cours de mise en place en Champagne-Ardenne. Une attention particulière est portée sur les cicadelles de type *Psammotettix alienus* (potentiellement vecteur du virus de la maladie des pieds chétifs des céréales WDV).



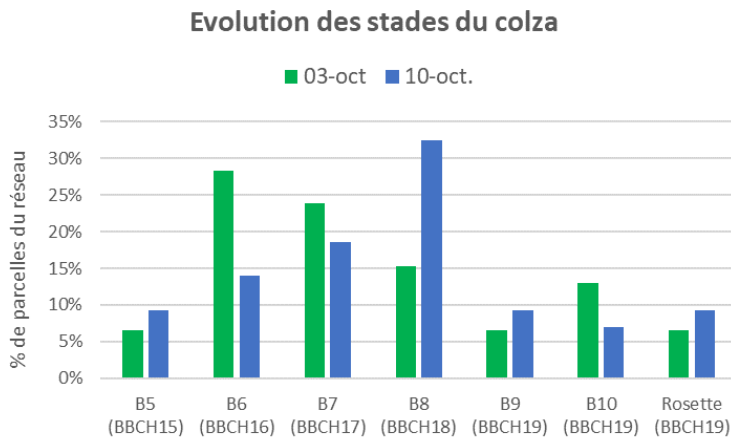
Cicadelle adulte
Psammotettix alienus

Cette semaine, 6 pièges ont été placés, dont 4 capturent des individus (entre 15 et 34 individus sur une semaine). Même s'il n'existe pas de seuil indicatif de risque précis, on estime que leur présence est nuisible à partir d'un nombre de captures de plus de 30 individus. **Le risque est faible à ce jour.** Il est à noter que les chantiers de semis peuvent provoquer d'importants mouvements de cicadelles.

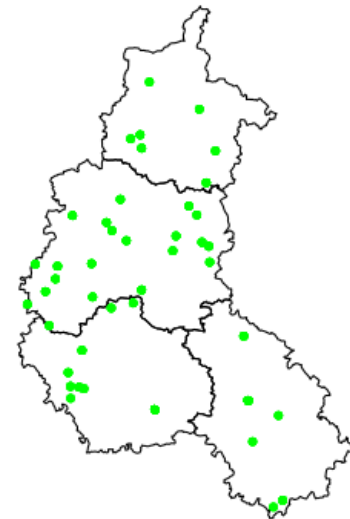


1 Stade des cultures

43 parcelles ont été observées cette semaine. Les stades vont de 5 feuilles (BBCH 15) au stade rosette (BBCH 19) avec une majorité des parcelles aux stades 7 à 8 feuilles (BBCH 17 à 18).



Localisation des parcelles



2 Grosses altises (*Psylliodes chrysocephala*)

Une description **des altises adultes** est faite dans le [BSV n°29](#).

a. Description des larves de grosses altises

Les larves de grosses altises mesurent de 1,5 à 8 mm. Elles sont blanches avec 3 paires de pattes. Elles présentent une tête bien développée de couleur brune à noire, une plaque pigmentée à l'extrémité postérieure et des plaques pigmentées tout le long du corps.

Elles présentent 3 stades larvaires dans leurs cycles : L1, L2 et L3.

Les larves après éclosion (L1) rejoignent les pétioles des plantes à partir du sol. Il est possible dans un 1^{er} temps d'observer la présence de la perforation leur permettant de pénétrer dans la plante. Ensuite, les différents stades larvaires (L2-L3) sont observables dans les pétioles. Les larves âgées (stade larvaire L3) sont les plus à risque car les meilleures candidates à la migration vers le cœur du colza.

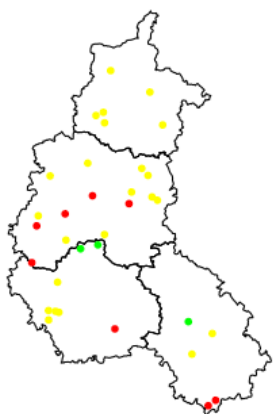
Attention au risque de confusion : Des larves de diptères peuvent également être présentes. Ces larves sont sans incidence pour la culture et ne doivent pas être confondues avec les larves de grosse altise (photo).



b. Observations

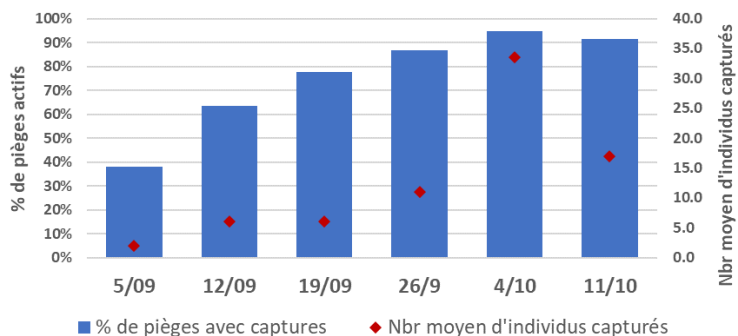
L'activité des grosses altises continue sur l'ensemble de la région. 90 % des parcelles du réseau présentent des captures de grosses altises adultes dans les cuvettes jaunes. Le nombre moyen de grosses altises dénombrées est en retrait par rapport à la semaine dernière mais reste significatif (16 altises en moyenne par cuvette). Les premières larves ont été observées en parcelle, mais reste pour l'instant faiblement présentes.

Localisation des piégeages de grosses altises



Piège enterré : Nb d'altises d'hiver (grosses altises) : ● [0-0] ● [0-20] ● [20-51]

Captures des grosses altises adultes BSV Champagne-Ardenne



c. Seuil indicatif de risque

Dégâts de grosses altises adultes :

Le seuil indicatif de risque est fixé à 8 pieds sur 10 portants des morsures, sans que la dépréciation ne dépasse ¼ de la surface foliaire. La maîtrise du risque intervient lorsque la culture est en péril. Dans ce cas, la réactivité est impérative.



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

Dégâts de larves de grosses altises

Le risque des larves de grosses altises dépend du nombre de larves par plante obtenu par la méthode Berlèse :

- **Le risque est faible** lorsque l'on dénombre moins de 2-3 larves/plante.
- **Le risque est fort** lorsque l'on dénombre plus de 5 larves/plante.
- **Entre ces 2 seuils**, c'est l'état du colza (biomasse, croissance, carence, enracinement, etc.) qui va caractériser le risque.

La grille de risque simplifiée ci-dessous permet d'aider au diagnostic :

Infestation larvaire	Risque agronomique	Indication de risque
> 5 larves / plante	Toutes situations	Risque fort
Entre 2-3 et 5 larves / plante	Biomasse < 45 g/pied OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque fort
	Biomasse > 45 g/pied ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque moyen
< 2-3 larves / plante	Toutes situations	Risque faible

Pour évaluer simplement le risque larve d'altise et vous accompagner dans la prise de décision, Terres Inovia a traduit sa grille de risque en un O.A.D. mis à disposition sur son site internet : <https://www.terresinovia.fr/-/larve-grosse-altise-colza>

d. Analyse de risque

Sauf pour les parcelles en retard et avec des stades de 1 à 3-4 feuilles (BBCH 11 à BBCH 14), le risque de dégâts causés par les grosses altises est faible. La croissance des colzas est actuellement soutenue.

Altise adulte :



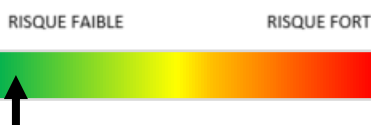
Le risque vis-à-vis des larves de grosses altises va débuter dans les situations les plus précoces.

La simulation d'apparition des stades larvaires de grosses altises présentée dans le tableau ci-dessous est réalisée à la date du 10 octobre 2023 pour la station de Vatry (51). Elle prend en compte des températures réelles, prévisionnelles et normales qui seront mises à jour dans les prochains bulletins. Les dates indiquées sont des résultats de modélisation qu'il convient de prendre avec précaution. Le modèle ne tient pas compte des éventuelles rétentions de pontes qui peuvent survenir en conditions sèches.

Simulation d'apparition des stades larvaires de grosses altises (station de Vatry (51))

Date d'arrivée des adultes	Dates d'apparition des stades larvaires		
	Eclosion L1	Mue L2	Mue L3
10/9	27/09/2023	01/10/2023	08/10/2023
17/9	07/10/2023	12/10/2023	20/10/2023
24/9	14/10/2023	25/10/2023	22/11/2023
03/10	06/11/2023	> 01/2024	> 01/2024

Larve d'altise :



Le groupe GROSSE ALTISE/COLZA/PYRETHRINOÏDES DE SYNTHÈSE est exposé à un risque de résistance.

Plus d'informations sur : <https://www.terresinovia.fr/-/etat-des-resistances-selon-la-region-et-le-ravageur>

e. Gestion alternative du risque

Il faut favoriser une installation rapide du colza pour obtenir un colza au stade 3-4 feuilles lors de l'arrivée des grosses altises et assurer une croissance dynamique à l'automne pour limiter l'impact des ravageurs.

Contre les larves, les associations de légumineuses gélives au colza, dès lors qu'elles sont développées (> 300 g/m²), peuvent atténuer le risque d'attaque larvaire mais ne le suppriment pas. De la même manière, les variétés vigoureuses à l'automne et en reprise au printemps peuvent limiter le risque d'attaque larvaire mais ne le suppriment pas.

3 Charançon du bourgeon terminal (*Ceutorhynchus pictarisis*)

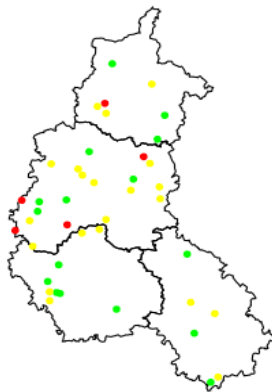
Une description du charançon du bourgeon terminal est faite dans le [BSV n°32](#).

a. Observations

62 % des parcelles présentent des captures de charançons du bourgeon terminal. Dans la majorité des situations, les captures sont de faible intensité. 2 parcelles présentent des captures supérieures à 10 charançons/cuvette jaune sur la semaine écoulée. Les captures sont situées sur l'ensemble de la région, mais nous sommes encore sur un début de vol.

De nombreux baris sont observés en cuvette. Pour rappel, cet insecte n'est pas dommageable pour la culture. Attention à ne pas le confondre avec le charançon du bourgeon terminal.

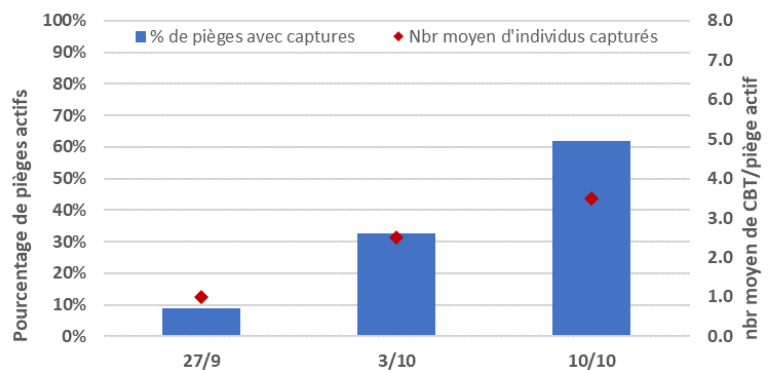
Localisation des piégeages de CBT



Piège : Nb de charançons du bourgeon terminal : ● [0 - 0] ● [0 - 5] ● [5 - 15]

Captures du charançon du bourgeon terminal

BSV Champagne-Ardenne



Des dissections de femelle ont été effectuées sur 2 parcelles de la région (Sommesous - 51 et Barby - 08) pour constater de l'état de maturation ovarienne des femelles. Pour les 2 parcelles, sur 10 femelles disséquées, 2 femelles présentaient des œufs de taille définitive, mais n'étaient pas encore prêtes à pondre.

b. Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil indicatif de risque pour ce ravageur. Le risque s'évalue selon le risque historique et le risque agronomique (état du colza) :

- **Dans les situations à risque historique fort** (attaques nuisibles fréquentes), le risque vis-à-vis du charançon du bourgeon terminal est élevé quel que soit l'état de la culture. Tous les leviers doivent être actionnés pour préserver l'état sanitaire du colza.
- **Dans les situations à risque historique faible :**
 - Le risque vis-à-vis du charançon du bourgeon terminal est moyen sur les petits colzas et/ou les colzas marquant un arrêt de croissance.
 - Le risque est faible sur les colzas ayant une biomasse supérieure à 25 g / plante début octobre et susceptibles de poursuivre leur croissance (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement).

Risque historique	Risque agronomique	Indication de risque
Fort (attaques nuisibles fréquentes)	Biomasse < 25g/pied (800 g/m ² *) OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement) OU Reprise intermédiaire à tardive	Risque fort
	Biomasse > 25 g/pied (800 g/m ² *) ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement) ET Reprise précoce	Risque moyen
Faible (pas d'historique d'attaque ou attaque nuisible très rare)	Biomasse <20-25 g/pied (600 - 800 g/m ² *) OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque moyen
	Biomasse > 25 g/pied (800 g/m ² *) ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque faible

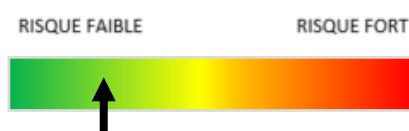
* Attention à la surdensité : biomasse valale pour un peuplement maximal de 30-35 plantes/m²

Pour évaluer simplement le risque charançon du bourgeon terminal et vous accompagner dans la prise de décision, Terres Inovia a traduit sa grille de risque en un O.A.D. mis à disposition sur son site internet : <https://www.terresinovia.fr/-/charancon-bourgeon-colza>

c. Analyse de risque

Sur la région, le nombre de parcelles avec des captures est en augmentation, mais les piégeages sont encore faibles en termes de nombre d'individus. Nous ne sommes pas encore au pic de vol, mais nous nous y approchons sans doute. Le risque est en augmentation cette semaine. Cependant, la maturation sexuelle des femelles est en cours et va évoluer selon les conditions des jours prochains. De nouvelles dissections permettront de valider la présence de femelles aptes à pondre. En général, il faut de 7 à 10 jours après les 1^{ères} captures. Mais, le vol étant précoce cette année et les températures élevées cette semaine, cela peut mettre un peu plus de temps.

Il faut être particulièrement vigilant pour les parcelles qui présentent de petits colzas et pour les secteurs qui ont déjà présenté de gros dégâts sur les campagnes précédentes.



d. Gestion alternative du risque

Il faut favoriser une installation rapide du colza pour obtenir un colza développé lors de l'arrivée des charançons du bourgeon terminal et assurer une croissance dynamique à l'automne pour limiter l'impact des pontes.

Les associations de légumineuses gélives au colza, dès lors qu'elles sont développées (> 300 g/m²), peuvent atténuer le risque d'attaque larvaire mais ne le suppriment pas. De la même manière, les variétés vigoureuses à l'automne et en reprise au printemps peuvent limiter le risque d'attaque larvaire mais ne le suppriment pas.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Arvalis - Institut du Végétal, ATPPDA, Cérèsia, CETA de l'Aube, CETA de Champagne, CETA Craie Marne Sud, Chambre d'Agriculture des Ardennes, Chambre d'Agriculture de l'Aube, Chambre d'Agriculture de la Marne, Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne, COMPAS, CRISTAL UNION, DIGIT'AGRI, EMC2, EIMR Marjollet Regis, ETS RITARD, FREDON Grand Est, ITB, NOVAGRAIN, SCA de Juniville, SCA d'Esternay, SCARA, SEPAC – Compagri, SOUFFLET Agriculture, TEREOS, Terres Inovia, VIVESCIA.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est, ITB et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane CARABIN - joliane.carabin@grandest.chambagri.fr



"Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto II+".